

Communiqué de presse Aréa

Toulouse, septembre 2026

ARÉA, LA (SECONDE) VIE EST BELLE

Les valeurs fondatrices (insertion, inclusion, responsabilité environnementale...) de Aréa et ses actions dans ce domaine lui ont valu un Trophées RSE décerné par l'Ameublement français en 2025. Dans le droit fil de ses convictions, l'entreprise a finalisé une offre Seconde vie dédiée à l'entretien, la réparation, la rénovation... Offrir à ses clients la possibilité d'entretenir et de réparer au lieu de remplacer s'inscrit dans l'engagement du créateur de mobilier urbain contre l'obsolescence programmée.

Pour avoir un mobilier plus durable, quoi de mieux que de le faire durer plus ? Qualité des matériaux, des assemblages et des finitions, intemporalité du design... : les mobiliers Aréa sont reconnus pour leur capacité à résister aux différentes formes d'agression du temps. Avec « Seconde vie », l'entreprise a décidé d'aller plus loin pour accroître encore la durée de vie de ses produits. Changer une latte de bois ou une lame d'acier, remplacer le seau d'une corbeille, changer le vérin d'une borne escamotable, appliquer une lasure fongicide, faire une retouche de peinture, repassiver une pièce en inox poli... : avec cette offre, tout est possible ou presque pour les clients soucieux de « faire durer ». Jusqu'à faire repeindre totalement un mobilier par le réseau re-paint Axalta-Akzonobel, fournisseur de peintures historique de Aréa.

« Traquer le superflu, éviter le gaspillage, bannir tout ce qui est susceptible de limiter la durée de vie de nos produits... : Aréa a adopté dès sa création des pratiques de bon sens que l'on qualifie aujourd'hui de sobres ou responsables. Car proposer des produits qui résistent au temps est la première étape pour moins consommer. La réalisation de notre bilan carbone nous a conduits à réfléchir à une deuxième étape : déjà très attentifs à la réparabilité de nos produits, nous allons plus loin en formalisant véritablement une offre complète permettant à nos clients de pouvoir entretenir, réparer, repeindre ou reconditionner à neuf leurs mobiliers Aréa.... C'est ainsi qu'est né notre programme Seconde Vie » détaille Pascal Moquay, Directeur général de Aréa.

A PROPOS DE ARÉA

Créé par Michel Boudou en 1987, Aréa conçoit et fabrique à Toulouse des éléments de mobilier urbain présents dans différentes capitales du monde. Innovante, cette entreprise familiale a été la première à proposer des solutions qui considèrent la globalité de l'espace public à traiter, de la corbeille à la barrière en passant par la protection des végétaux ou le banc. Ce souci d'homogénéité et de fluidité se retrouve dans le design, marqué par une vraie quête de sens et d'harmonie. Construite autour de 4 grandes familles (l'arbre, la rue, la pause et l'évasion), l'offre Aréa entend contribuer au bien-être individuel et au bien vivre ensemble via des produits qui génèrent spontanément du lien social, de l'apaisement et de la qualité de vie dans l'espace public. Aréa emploie aujourd'hui une cinquantaine de personnes et réalise un chiffre d'affaires de 15 M€.

Pour plus d'informations : www.area.fr

